

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **THEA2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7



## THEA2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Devenir un expert-acteur de la culture dans le domaine des études théâtrales, avec un angle d'approche qui tient compte de l'ensemble du phénomène théâtral, tel est le défi que le diplômé du [Master \[120\] en arts du spectacle](#) se prépare à relever. Au terme de la formation, il sera capable de maîtriser et de mobiliser des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle, pour aborder de façon personnelle et pertinente sa pratique actuelle ou future et devenir un acteur culturel actif dans le monde théâtral professionnel.

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle de connaissances théorico-pratiques, des outils, des concepts et des méthodes dans les diverses disciplines requises pour comprendre des problématiques dans le domaine des études théâtrales et des arts du spectacle.

Il mobilise ses savoirs et ses compétences pour appréhender, analyser et répondre à des situations/problématiques dans le domaine des arts du spectacle, dans toute sa variété et sa complexité :

- selon une démarche universitaire : démarche scientifique fondée sur une réflexion et une méthodologie rigoureuse ;
- selon une approche pluridisciplinaire en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-vis des apports des différentes disciplines ;
- selon un questionnement qui tient compte de la spécificité institutionnelle, historique et culturelle des arts du spectacle ;
- en communiquant et en interagissant de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée ;
- en proposant des pistes d'action pour répondre à une situation ou une problématique.

À travers ses choix de finalité, le diplômé donne à sa formation soit une orientation vers des compétences spécialisées dans les

4.4. Construire son parcours professionnel dans une logique de développement continu et en fonction de son parcours personnel et de ses compétences.

5. **Si l'étudiant a suivi la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de la philosophie, et pouvoir y évoluer positivement.

5.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;

5.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;

5.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

6. **Si l'étudiant a suivi la finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre** : Approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises par les activités du tronc commun. Outre un supplément de pratique, il aura acquis des connaissances en matière d'art, de littérature et de gestion culturelle.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué d'un mémoire et d'un ensemble de cours fondamentaux ;
- d'une finalité (30 crédits) ;
- et de cours au choix (15 crédits).

**En 2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la

435114 Tm [(d'une fina 0.1es et 0 -1du secondaie supérieur s des0 enseadonnalorscement l1 0 0 -1 8.39999962 224.17599487 Tm 78.72601318 /F1 8

o Formation générale (50 crédits)

o LTHEA2990

Méthodologie des arts du spectacle

Jonathan Châtel



L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- 
- [FR]





## Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [30.0]

Cette finalité permet à l'étudiant d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises grâce aux activités du tronc commun. Elle envisage le théâtre sous l'angle des diverses pratiques et des multiples métiers qu'il recouvre. En effet, l'homme et la femme de théâtre sont aujourd'hui bien souvent à la fois metteur en scène, dramaturge, gestionnaire, scénographe, communicateur, auteur, etc. En complément de sa finalité spécialisée, l'étudiant effectuera des stages en milieu professionnel, stages proposés dans le cadre des cours au choix.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2



## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

## Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

Le module complémentaire lié au master en arts du spectacle répond à un double objectif : d'une part, il vise à doter les étudiants de savoirs relatifs à l'histoire de la culture (philosophe, sociologie, littérature, théâtre, arts) ; d'autre part, il propose une initiation à la spécificité du discours et de la méthodologie universitaires. L'acquisition de ces savoirs et savoir-faire permettra de suivre avec fruits les cours du master. C'est pourquoi les étudiants concernés par ce module complémentaire suivront les cours de ce module dès la première année du master : le jury leur proposera un horaire sur mesure et sans conflits horaires combinant ces cours et quelques cours du master. Les étudiants auront la possibilité de faire appel aux conseillers pédagogiques de la faculté pour les aider dans l'acquisition de ces cours issus de différents programmes de premier cycle.

## À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

|             |  |  |                                     |
|-------------|--|--|-------------------------------------|
| ✂ LCCR1210  | Culture(s) : Perspectives théoriques et approches pratiques                          | Corentin Lahouste  | (FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐       |
| ✂ LCCR1216  | Campus théâtre   | Véronique Lemaire  | (FR) [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐    |
| ✂ LCOMU1124 | Enjeux contemporains de l'information et de la communication                         | Grégoire Lits  | (FR) [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐       |
| ✂ LESPO1113 | Sociologie et anthropologie des mondes contemporains                                 | Joseph Amougou<br>Elisabeth Defreyne<br>Hugues Draelants   | (FR) [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LFIAL1130 | Littératures européennes : approche historique et comparée                           | Amaury Dehoux<br>(supplée Hubert Roland)<br>Charles Doyen<br>Hubert Roland<br>Marta Sábado<br>Novau (coord.) | (FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐       |
| ✂ LFIAL1140 | Histoire de l'art et de la musique   | Joël Roucloux<br>Brigitte Van Wymeersch  | (FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐       |
| ✂ LFIAL1190 | Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement | Nathalie Frogneux<br>Jean Leclercq   | (FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐       |
| ✂ LFIAL1330 | Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques                             | Marta Sábado Novau   | (FR) [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐   |
| ✂ LFIAL1145 | Critique historique  | Laurence Van Ypersele  | (FR) [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐   |
| ✂ LFIAL1540 | Rhétorique et argumentation  | Jean Leclercq  | (FR) [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐       |
| ✂ LFILO1170 | Anthropologie philosophique  | Nathalie Frogneux  | (FR) [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐       |
| ✂ LMUSI1509 | Campus opéra   | Brigitte Van Wymeersch   | (FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 ⊖  |
| ✂ LMUSI1510 | Campus opéra   | Brigitte Van Wymeersch   | (FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐  |
| ✂ LMUSI1551 | Socio-anthropologie de la musique et exercices                                       | Edouard Degay<br>Delpeuch  | (FR) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐     |
| ✂ LMUSI1552 | Philosophie de la musique  | Brigitte Van Wymeersch   | (FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐   |





## THEA2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire ou, à défaut, pouvoir attester d'une expérience personnelle et/ou professionnelle significative en lien avec les arts du spectacle (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **C1** du [Cadre européen commun de référence](#).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3° Faire état d'une formation comprenant au moins 30 crédits de cours universitaires de philosophie, littérature, arts, sciences humaines et sociales. Les 30 crédits de la [Mineure en culture et création](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

Et/ou faire état d'une expérience pratique en arts du spectacle acquise antérieurement à l'entrée en master. Les cours, stages et ateliers de théâtre suivis en académie, à l'école ou à l'université sont des exemples non limitatifs d'une telle expérience.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

### Bacheliers universitaires

| Diplômes   | Conditions spécifiques | Accès        | Remarques |
|--|------------------------|--------------|-----------|
| <b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>  |                        |              |           |
| <a href="#">Bachelier en histoire</a> (Louvain-la-Neuve)   |                        | Accès direct |           |
| <a href="#">Bachelier en histoire</a> (St-Louis Bruxelles)   |                        | Accès direct |           |
| <a href="#">Bachelier en histoire (français - anglais)</a> (St-Louis Bruxelles)                        |                        | Accès direct |           |
| <a href="#">Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a> (Louvain-la-Neuve) |                        | Accès direct |           |

|  |  |   |
|--|--|---|
| Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie (Louvain-la-Neuve)  | Accès direct   |   |
| Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (Louvain-la-Neuve)   | Accès direct   |   |
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques (Louvain-la-Neuve)   | Accès direct   |   |
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales (Louvain-la-Neuve)   | Accès direct   |   |
| Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)   | Accès direct   |   |
| Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)   | Accès direct   |   |
| Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)   | Accès direct   |   |
| Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (St-Louis Bruxelles)   | Accès direct   |   |
| Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)  | Accès direct   |   |
| Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)  | Accès direct   |   |
| Bachelier en philosophie (Louvain-la-Neuve)  | Accès direct   |   |
| Bachelier en philosophie (St-Louis Bruxelles)  | Accès direct   |   |
| Tout bachelier   | S'il a suivi la <a href="#">Mineure en culture et création</a> | Accès direct  |
|  |  | S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.  |
| Tout autre bachelier   | Accès moyennant compléments de formation                       | Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  |
| <b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b> |  |   |
| Tout bachelier   | <a href="#">Accès sur dossier</a>                              | En cas d'admission, maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  |
| <b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>  |  |   |
| Tout bachelier   | <a href="#">Accès sur dossier</a>                              | En cas d'admission, maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  |
| <b>Bacheliers étrangers</b>  |  |   |
| Tout bachelier   | <a href="#">Accès sur dossier</a>                              | En cas d'admission, maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> . |

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

| Diplômes   | Accès  | Remarques  |
|--|--|------------|
| BA - AESI en musique - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - AESI orientation Arts plastiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - AESI orientation Français et morale - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - AESI orientation Français et religion - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - AESI orientation Langues germaniques - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - bibliothécaire-documentaliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - instituteur(trice) préscolaire - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - instituteur(trice) primaire - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA de spécialisation en accessoires de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA de spécialisation en art thérapie - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: arts du cirque - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: image - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: montage et scripte - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: multimédia - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: son - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en arts du tissu - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - crédits supplémentaires entre 30 et 60<br>BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - crédits supplémentaires entre 30 et 60 | Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le <a href="#">module complémentaire</a> . | Type court |







Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain, et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

#### Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des aJ /F1 8 p1 0 0 don -1 0 -1 12.80000019 185.71299744e aJquis du programme visé. La

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

L'ambition de la formation n'est pas de couvrir la totalité des théories et des domaines des arts du spectacle, mais de donner aux étudiants une méthode de travail et des outils de recherche pour acquérir de nouveaux savoirs et des concepts critiques, en particulier sur les questions théâtrales. Le théâtre est abordé de manière pluridisciplinaire, par biais de la dramaturgie, la sociologie, l'histoire du théâtre, l'esthétique, la scénographie, le droit, la gestion, l'analyse des spectacles, etc. On insiste sur la recherche et les travaux personnels et sur le partage des résultats.

A l'intérieur d'un programme dont la visée est essentiellement théorique et réflexive, ce master valorise le dialogue avec la pratique du théâtre en encadrant l'étudiant dans l'exercice de l'écriture dramatique, de la réalisation scénographique et du jeu scénique.

Le contact avec la vie théâtrale et l'immersion dans la vie professionnelle sont établis tout au long du cursus par le biais des stages en institutions théâtrales : stages d'assistantat à la mise en scène, de gestion et production, de régie de plateau, de direction d'acteur, etc., ce qui constitue non seulement un apprentissage sur le terrain mais également une porte ouverte sur la profession.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

- Certains **cours** donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires ou des recherches impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.
- Les **stages** donnent lieu à l'évaluation du dossier écrit présenté par l'étudiant au directeur des stages lors de l'examen oral et à l'évaluation continue établie par le maître de stage.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Une internationalisation est à l'œuvre par l'intervention de professeurs internationaux et d'étudiants d'horizons géographiques divers. Cette diversité est comprise au quotidien comme source d'enrichissement et de vitalité.

Dans le cadre de leurs études, les étudiants du programme de [Master \[120\] en arts du spectacle](#) sont encouragés à :

- **effectuer un séjour d'études d'un quadrimestre** (30 crédits) dans [une des universités européennes ou en Flandre](#) Cette diveLe d'études d'un qu

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en arts du spectacle](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

### 3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en arts du spectacle](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

### 4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès aux :

- [Doctorat en Langues, lettres et traductologie](#) (accès sur dossier)
- [Doctorat en Information et Communication](#)
- [Doctorat en Cinéma et arts du spectacle](#)

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

### 5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

## Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Jonathan Châtel](#)

Jury

- Président: [Jonathan Châtel](#)
- Secrétaire: [pierre.piret.rom@uclouvain.be](mailto:pierre.piret.rom@uclouvain.be)
- 3e membre du jury restreint: [Véronique Lemaire](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)